

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 143 (1963)

Artikel: Aspects du Valais il y a cinq millénaires

Autor: Sauter, Marc-R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aspects du Valais il y a cinq millénaires

Prof. MARC-R. SAUTER

Genève

Ce titre demande à être expliqué, précisé. «Il y a cinq millénaires...»: l'expression est à dessein vague. Placé au deuxième millénaire après J.-C., nous nous penchons sur le passé du pays où nous sommes, en précisant (le mot est juste à condition de le prendre dans la perspective géologique) que nous nous intéressons au troisième millénaire avant J.-C.; nous ne cherchons pas, pour l'instant, à être plus exigeant dans l'ordre de la chronologie absolue.

Le troisième millénaire avant J.-C. – soit entre 3000 et 2000 avant J.-C. – il n'est peut-être pas sans utilité de rappeler que c'est la grande époque des civilisations de la Méditerranée orientale et du Proche-Orient, disons du Croissant fertile. Ayant dépassé le stade du Néolithique et armées du bronze, les cités de Sumer connaissent leur splendeur et l'Égypte des premières dynasties établit son système politique et ses monuments: les grandes pyramides. En Europe orientale les agriculteurs et pasteurs néolithiques, héritiers d'une longue tradition issue des sources proche-orientales, développent des cultures régionales d'où le métal est encore absent, mais où les arts décoratifs, surtout dans le domaine de la céramique, manifestent un haut degré de technique et de goût. En Europe occidentale, la civilisation néolithique venue probablement par les îles et les rives de la Méditerranée, et plus éloignée des sources, a des aspects plus modestes. Il est bon de réaliser, par ce raccourci sans nuance, qu'au 3^e millénaire, c'était l'Europe, et plus particulièrement l'Europe occidentale, qui faisait figure de pays en voie de développement, par rapport aux grandes nations florissantes de l'Orient.

Ce préambule doit montrer encore autre chose, qui précise encore notre titre: c'est que nous envisageons essentiellement le Valais du 3^e millénaire avant notre ère sur le plan humain; c'est à la préhistoire, à la géographie humaine, à l'anthropologie que nous avons recours pour essayer de faire revivre, à ce moment de son passé, le Vieux-Pays.

Une remarque liminaire encore: on pourra se demander quelles raisons ont fait choisir cette période plutôt qu'une autre. La réponse est double: dans l'état actuel de nos connaissances, c'est au cours de ce millénaire que l'homme, pour la première fois, s'est établi dans la haute vallée du Rhône; et cette première raison explique que nous ayons organisé un programme de recherches sur cette première colonisation, et que, très brièvement, nous donnions les principaux résultats de celles-ci.

En termes plus précis, nous avons à parler des hommes néolithiques du 3^e millénaire avant J.-C. en Valais. Avant de tenter cette résurrection, il faut tracer en quelques mots le cadre naturel auquel ces premiers colons ont eu à s'adapter pour le dominer.

Il serait ridicule de vouloir rappeler ici la structure du Valais, sa géographie. Il faut pourtant souligner quelques-uns des traits de cette structure. C'est d'abord le contraste entre le haut relief et la plaine du Rhône. Haut relief inhospitalier et peu propice à la circulation humaine, sauf par les vallées affluentes du Rhône amenant à des cols, dont on peut penser que plusieurs d'entre eux ont vu passer les Néolithiques: c'est le cas certainement du Grand-Saint-Bernard. Plaine alluviale d'un Rhône au cours instable, zone marécageuse, encombrée des cônes d'alluvions des torrents perpendiculaires et alternés, plaine que seules les dernières générations ont su transformer en un sol à peu près stable où le fleuve endigué ne gêne plus qu'occasionnellement la culture et le trafic. C'est ensuite l'orientation générale du Valais dans ses deux tiers centraux et orientaux, où les pentes nord, bien exposées, ainsi qu'en témoigne le vignoble, n'ont cessé d'inciter l'homme à s'y installer dans la zone inférieure, attirante d'autant plus que la plaine était inhabitable. Dans le Bas-Valais (le Chablais rhodanien) orienté SE-NW, l'opposition entre ces deux flancs de la vallée est moins marquée, ce qui, joint au fait que la rive gauche, du Bouveret à St-Maurice, est aussi ouverte à la circulation que le flanc droit de la vallée, aide à comprendre la présence de sites préhistoriques et proto-historiques en aval de Monthey.

Les conditions de relief, de terrain, dont nous avons rappelé les traits utiles à la compréhension du premier peuplement humain, ne présentent pas de différence notable entre le Néolithique et notre XX^e siècle, à part la domestication du Rhône; il n'en va pas de même du milieu vivant.

En ce qui concerne l'histoire de la végétation en Valais, nous sommes redevables aux paléobotanistes de renseignements de tout intérêt. Nous pensons plus particulièrement au professeur Welten, de Berne, qui, en collaboration étroite avec l'Institut de Physique de l'Université de Berne et son laboratoire du Carbone 14 (Dr H. Oeschger), a pu dresser des graphiques révélateurs des fluctuations de la couverture végétale aux divers étages du relief valaisan. Il est regrettable que l'examen des échantillons prélevés dans les coupes ouvertes dans les sites néolithiques que nous avons explorés à St-Léonard et à Rarogne n'ait pas fourni de pollens. Si cette constatation décevante renseigne pourtant sur la constance des conditions climatiques de la vallée du Rhône, conditions néfastes à la conservation du pollen, elle fait cependant regretter de n'avoir pas à disposition des diagrammes polliniques à mettre en relation stratigraphique exacte avec les faits archéologiques, donc humains.

Selon M. Welten, le repeuplement forestier du Valais, à l'époque récente de l'Atlantique, soit vers 4000 avant J.-C., est déjà en pleine progression, sauf dans le Haut-Valais, où les derniers soubresauts des glaciers, et surtout de celui d'Aletsch, ne se seraient arrêtés qu'à ce moment. Ce peuplement aurait été surtout le fait du Pin sylvestre, mais aussi de l'Arole.

A l'étage subalpin, vers 1400 à 1700 m, plus humide, se forment les premières forêts de sapins, plus exactement d'*Abies*. Cette évolution se poursuit lentement au cours du 4^e et au début du 3^e millénaire. La chênaie mixte apparaît discrètement, sans faire concurrence au Pin. Les quelques restes de glands, seuls vestiges végétaux que nous ayons trouvés dans la couche néolithique des stations de St-Léonard et de Rarogne, montrent que sur les collines sèches qui dominent immédiatement la plaine du Rhône, le chêne devait, tout comme aujourd'hui, s'être installé.

C'est donc un paysage végétal peu différent de l'actuel que les premiers hommes qui ont pénétré dans la vallée du Rhône en amont du Léman ont eu à connaître. Ces hommes, qu'en savons-nous ? Par quels vestiges se manifeste leur occupation du territoire ? Peut-on préciser mieux le moment de leur installation ? Et d'où sont-ils venus ? Les questions se pressent, auxquelles il faut tenter de répondre.

Les documents qui nous permettent de proposer au moins les éléments d'une réponse sont au nombre de trois : 1^o les trouvailles d'objets isolés datables par leur typologie ; 2^o les stations d'habitations qu'il a été possible de repérer et de fouiller en tout ou en partie ; enfin 3^o les cimetières et les sépultures isolées.

Jusqu'en 1947 on ne disposait guère, pour l'époque et pour la région considérées, que de quelques objets isolés – haches polies, silex travaillés – qui, privés de tout contexte stratigraphique et archéologique, pouvaient simplement témoigner de la probabilité d'une colonisation du Valais (probabilité, car les haches en pierre polie et les silex ont continué à être utilisés au moins jusqu'au début de l'âge du Bronze ancien). Toutefois on connaissait aussi, depuis la fin du XIX^e siècle et le tout début du XX^e, un certain nombre de sépultures trouvées par hasard et fouillées sans soin, aux deux extrémités de la vallée : à Glis près Brigue d'abord, puis à Collombey près Monthey. Ces vestiges constituaient des indices beaucoup plus sûrs ; malheureusement les tombes explorées ou bien fournissaient, comme à Glis, un mobilier funéraire qui posait plus de questions qu'il n'en résolvait, ou bien se révélaient, comme à Collombey, pratiquement stériles. Seuls les squelettes, plus ou moins bien conservés, offraient à la curiosité de l'anthropologiste quelques renseignements utiles au sujet du type physique de la population valaisanne néolithique.

Les circonstances favorables ont, dès 1947, donné au Néolithique valaisan un intérêt renouvelé. Cette année-là en effet, grâce à l'initiative de M. Bernard de Lavallaz, alors président de la commune de Collombey-Muraz, l'emplacement du cimetière de Collombey put être identifié et nous avons pu y conduire une série de fouilles systématiques jusqu'en 1955. Le hasard ajoutait à cela la découverte de tombes contemporaines en plusieurs points de la vallée, près de Sion et à Bitsch. En 1956, M. Georg Wolf, de Sion, découvrait à Saint-Léonard la première station d'habitation néolithique du Valais, permettant une exploration minutieuse sur plusieurs années (1957 à 1959 ; 1962). Enfin en 1960 et 1961 une prospection raisonnée du Heidnisch Bühl sur Rarogne nous mettait à même d'identifier et de fouiller partiellement une autre station du même genre. Ajoutons

qu'en 1961 des travaux de canalisation à Sion même mettaient au jour les deux premières tombes – l'une mégalithique – dont nous avons confié l'examen à M. Bocksberger qui, en 1962 et en ce moment même, a élargi l'exploration de ce qui se révèle être un cimetière de la période de transition entre la fin du Néolithique et du début de l'âge du Bronze (civilisation de la céramique campaniforme) où sont réemployées comme dalles plusieurs stèles anthropomorphes gravées, d'un type inconnu jusqu'ici en Suisse et assez loin aux alentours. Nous ne faisons que mentionner cette découverte, qui, datant des environs du 19^e siècle avant J.-C., déborde le cadre que nous nous sommes fixé ici; il valait cependant la peine d'y faire allusion, à cause de son très grand intérêt.

Les recherches dont nous avons parlé, et qui ne sont pas terminées, ont été permises par l'aide financière et morale de l'Etat du Valais, qui a, en plus d'une occasion, prouvé sa compréhension à l'égard de l'exploration du plus vieux passé de son sol, ainsi que des communes de Collombey-Muraz, de Monthey, de Sion, de St-Léonard et de Rarogne, enfin et surtout du Fonds national suisse de la Recherche scientifique. Ce nous est l'occasion ici d'exprimer publiquement à toutes ces instances notre très vive reconnaissance.

Reprenons maintenant les divers documents que nous avons énumérés, pour en tirer l'essentiel de ce qu'ils peuvent nous apprendre. Laissant de côté les objets isolés, nous nous arrêterons d'abord aux stations d'habitation. Si elles ne sont pour le moment qu'au nombre de deux (St-Léonard et Rarogne), elles sont riches en résultats, d'une part, et d'autre part elles laissent espérer d'autres découvertes ailleurs. Elles offrent une situation topographique digne d'être soulignée. En effet, dans l'un et l'autre cas on se trouve en présence d'établissements humains juchés sur une de ces collines rocheuses bien connues des naturalistes par leur flore et leur faune particulières, collines dominant la plaine alluviale rhodanienne et placées près de l'intersection du fleuve avec un affluent torrentiel (la Liène-Rière à St-Léonard, la Bietsch à Rarogne), qui par sa nature même constitue une sorte de frontière; celle-ci est patente à St-Léonard, puisque la Liène sépare les districts de Sion et de Sierre, après avoir délimité des possessions seigneuriales et donné lieu à un péage épiscopal. L'histoire vient confirmer la valeur de ces positions pour la paix et pour la guerre, puisque à St-Léonard la colline de «Sur le Grand-Pré» où se trouve la station néolithique a livré aussi des vestiges du Bronze ancien, moyen et récent, de plusieurs moments de l'âge du Fer et de l'époque romaine, et que, outre les fragments d'une inscription de cette dernière époque, trouvée par M. Bocksberger plus haut que la station néolithique, et témoignant d'une dédicace à la Victoire, l'histoire connaît deux batailles de St-Léonard, l'une en 1375, l'autre en 1840. Quant à Rarogne, où la constance de l'habitat à partir du Néolithique est aussi assez grande, on connaît le rôle que ce lieu a joué au Moyen Age. Il n'est pas sans intérêt de signaler deux autres cas de situations analogues. Le premier est celui de la Massa, qui se jette dans le Rhône à la sortie de la vallée de Conches, et qui encadre une hauteur non encore explorée au-dessous de Bietsch; or, nous avons

découvert deux tombes néolithiques près de ce village; le second cas, plus important, est celui de Sion. La Sionne sortant de ses gorges passe au pied de la double colline de Tourbillon et de Valère; certes, on n'a pas encore de preuve absolue d'une occupation néolithique de ces hauteurs (où des fouilles sont bien difficiles, sinon impossibles), mais comme dès le Bronze ancien en tout cas on y a trouvé des témoins archéologiques, la présomption existe au moins. On pourrait encore citer les tombes néolithiques perchées sur le Montorge, massif encadré par la Morge.

Ces quelques considérations de géographie humaine préhistorique ne doivent évidemment pas avoir une valeur absolue, tant qu'on n'a pas cherché ailleurs et dans d'autres conditions topographiques des restes d'habitations néolithiques (on peut toutefois dire qu'à St-Léonard une deuxième station a été repérée au niveau et à proximité immédiate du village). Elles nous permettent pourtant de nous représenter les premiers groupes pénétrant dans la vallée du Rhône, obligés pour éviter la plaine marécageuse et les débordements des torrents qui l'alimentent, pour éviter aussi (nous en avons fait l'expérience à Rarogne) la plaie des moustiques, de rechercher les hauteurs balayées par le vent dominant d'aval, qui joignent à l'avantage d'être élevées celui de ne pas être difficiles d'accès et pourtant d'être aisément défendables en cas de nécessité.

Nous voudrions pouvoir donner maintenant une description un peu complète des habitations dont nous avons mis au jour les vestiges. Malheureusement ce qui reste de ces stations ne le permet pas et oblige à un gros effort d'imagination. Ce qui est sûr, à St-Léonard, c'est que, dans une longue ensellure des bancs de quartzite, culminant à 598 m, à 100 m au-dessus de la plaine orientée NE-SW, soit dans le sens de la vallée, donc du vent, les Néolithiques avaient creusé dans la couche de loess holocène compact déposé sur un fin gravier morainique un complexe de fosses et de banquettes souvent entremêlées. L'absence de trous de poteaux – éléments qu'on trouve ordinairement dans les stations à fosses, par exemple dans les civilisations néolithiques danubiennes – pose un problème, en ce sens qu'on peut se demander si les fosses faisaient vraiment partie de huttes, ou si ces dernières étaient établies ailleurs, les fosses ayant alors une autre signification (silos par exemple). L'étroitesse de l'ensellure rocheuse, qui ne dépasse pas 5 m de large, peut provisoirement expliquer cette absence: les poutres soutenant le faite auraient pu être simplement posées sur des affleurements horizontaux au rocher, les pans des toits pouvant s'appuyer sur les ressauts de celui-ci. La partie du hameau que nous avons pu explorer, après que l'exploitation d'une carrière de quartzite en ait détruit probablement au moins autant, représente une quarantaine de mètres. Nous n'avons pas reconnu la moindre trace de construction annexe: palissade par exemple. S'il y avait une protection contre le vent – et nous savons pour avoir vécu en tout plus de quatre mois sur la colline qu'une telle protection est désirable – elle n'a pas laissé de trace; de toute façon, le vent a dû s'infiltrer partout, accumulant dans les huttes des dépôts fins que les habitants ont contribué à tasser en l'enrichissant de matières organiques et qui a formé une couche

brune compacte, parfois interrompue partiellement par des lits de loess ou de fin gravier remaniés.

A Rarogne, la fouille systématique de quelque 100 m² d'un replat herbeux situé juste au-dessous du sommet du Heidnisch Bühl (Heidnischbiel), qui culmine à 773 m, dominant le Rhône de 130 m, et lui aussi battu par le vent d'aval, a révélé l'existence d'une station néolithique dont la couche qui en contenait les restes avait malheureusement été en bonne partie détruite par des gens de l'âge du Bronze. Bien plus ceux-ci s'étaient établis sur le même emplacement, plantant les poutres maîtresses de leurs maisons, dont les traces se trouvent mêlées à celles des trous de poteaux néolithiques, rendant presque impossible la mise en évidence du plan des cabanes; on peut toutefois affirmer que là les Néolithiques avaient édifié de vraies constructions en forestage. De plus, on y retrouve, mieux individualisées qu'à St-Léonard, des fosses creusées elles aussi dans le loess et dont quelques-unes ont jusqu'à 1,20 m de profondeur; certaines d'entre elles ne contenaient rien que de la cendre et quelques cailloux, tandis que d'autres, tout comme à St-Léonard, ont livré des accumulations de pierres parmi lesquelles il y avait des polissoirs et des meules, ou des objets (céramique, outils en pierre dure, en silex ou en os). Nous avons parlé, pour St-Léonard, de silos; encore faut-il préciser que malgré la minutie avec laquelle on a examiné le contenu des fosses dans les deux stations,

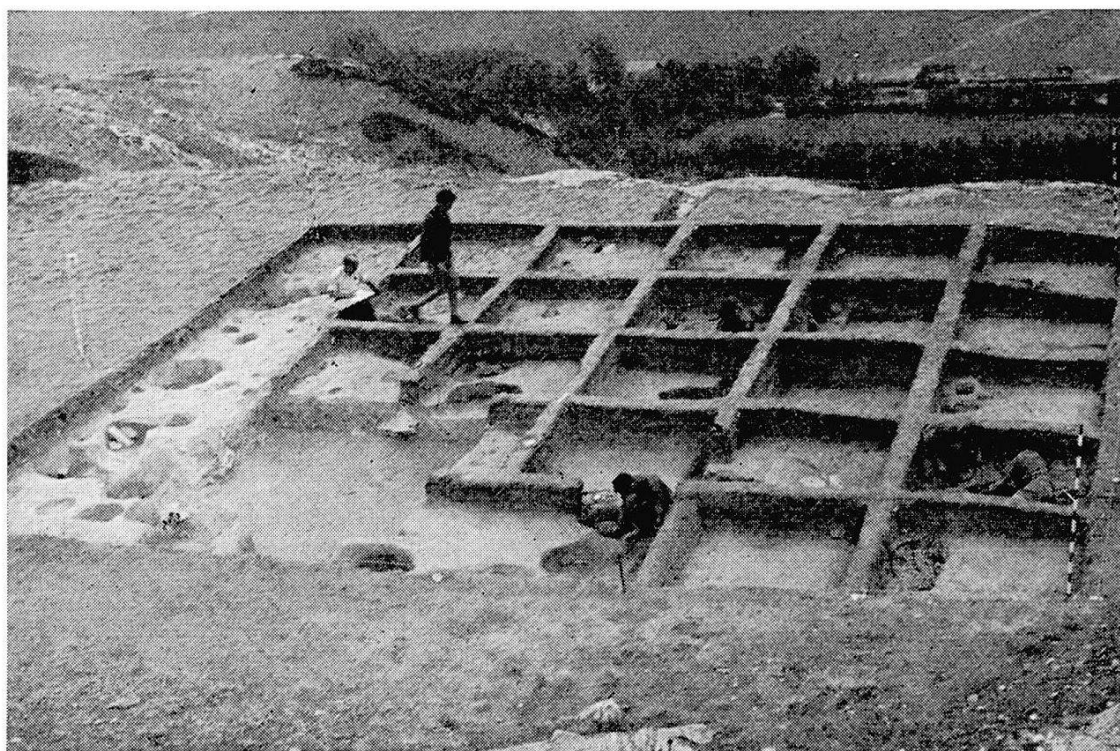


Fig. 1

Rarogne Heidnisch Bühl Le chantier

On distingue quelques fosses et trous de poteaux.
Au fond la plaine du Rhône.

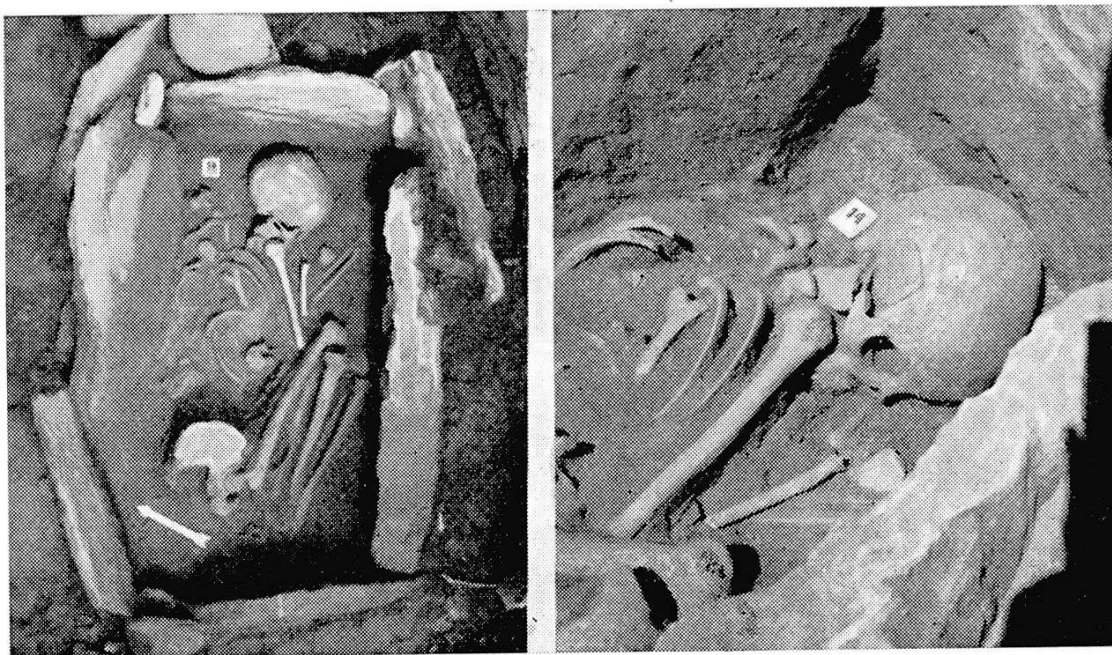


Fig. 2
Collombey-Muraz Barmaz II Tombe 14

Squelette féminin à trépanation de la région orbitaire droite.

il n'a pas été possible de déceler le moindre grain de céréale, les seuls débris végétaux trouvés étant 2 ou 3 glands et, à Rarogne, de l'écorce (peut-être de pin). On voit que l'interprétation de ces structures d'habitation est loin d'être aisée (fig. 1).

La couche néolithique de St-Léonard – et, plus pauvrement, celle du Heidnisch Bühl – nous donne l'image d'une population plutôt paisible, adonnée essentiellement à l'élevage (du petit bétail surtout, chèvre, mouton et porc) et à l'agriculture, à en croire quelques rares silex ayant fait partie de faucilles et les meules nombreuses. La chasse (au cerf, au chevreuil, à l'ours), activité secondaire, explique la présence d'une série de pointes de flèches en silex, en pierre verte, en quartz et en os. La pêche fournissait un appoint. Nous venons de parler de quartz : c'est là une constatation digne d'intérêt. Certes dans un très grand nombre de stations paléomésolithiques et néolithiques on trouve quelques outils en cristal de roche. C'est le cas aussi au Heidnisch Bühl. Mais à St-Léonard on est en présence d'une véritable industrie du cristal de roche, dont témoigne une accumulation d'éclats et même de cristaux à peine entamés, où la technique de débitage se déchiffre facilement ; la proportion de pièces finies (lamelles, pointes de flèches) par rapport aux déchets est faible. La matière première devait se trouver sans peine, soit à sa source dans les montagnes, soit plus vraisemblablement dans la moraine. La rareté du silex qui était importé (non seulement à l'état de pièces finies mais aussi sous forme de rognons, à en croire un nucléus prismatique), explique qu'on ait eu recours à des succédanés : nous avons fait allusion à des

pointes de flèches en os et en pierre verte; celles de cristal de roche, chefs-d'œuvre d'habileté technique, sont un témoignage supplémentaire de cette adaptation aux conditions locales (fig. 3).

La céramique forme la grande masse des trouvailles. Elle démontre une bonne maîtrise de la technique par sa pâte solide bien cuite, son engobe bien lustrée, ses formes simples, son décor varié. Le tissage n'est attesté que par quelques fusaïoles.

Avant de pénétrer plus avant dans cette civilisation matérielle quotidienne des premiers colons du Valais, nous devons faire appel au second type de documentation important dont nous disposons: les sépultures. Les cimetières de Barmaz I et II sur Collombey et celui de Glis, les tombes en quelques exemplaires de Sion-Montorge, de Granges peut-être, et de Bitsch étendent à la plus grande partie de la vallée du Rhône la preuve de l'occupation néolithique. Il s'agit soit de petits groupes de sépultures, soit de vraies nécropoles. De ces dernières celle de Barmaz est installée dans la terre rouge dont Jayet a vérifié la formation holocène. Elle est double: Barmaz I, en partie détruit avant 1914, mais dont nous avons pu mettre au jour quelque 37 tombes, et Barmaz II, qui en est éloigné de 250 m, et qui a livré une vingtaine de sépultures. Celles-ci se présentent, sauf dans trois cas à Barmaz I, où le squelette replié se trouvait en pleine terre, sous la forme de cistes en dalles de pierre (schiste ou calcaire) prises aux alentours; ces caissons dont la longueur intérieure est en moyenne, pour les tombes d'adultes, de 0,90 m (variation: 0,78-1,08 m), ont reçu un corps auquel on avait donné la position plus ou moins repliée, très probablement en le ligotant ou en l'enfermant dans un sac, avant de sceller la tombe d'une ou de plusieurs dalles de couverture. L'orientation de la très grande majorité de ces cistes est assez constante: l'axe longitudinal oscille, la position de la tête étant considérée, le plus souvent entre le 40° NE et 140° SE. Il y a quelques cas très aberrants, assez aisément explicables à Barmaz par le fait que le cimetière a été établi sur un petit cône d'éboulis irrégulier au pied d'une paroi rocheuse, et entre des blocs de granit de la moraine du retrait würmien émergeant de la terre rouge; à Barmaz II deux tombes sont perpendiculaires aux autres, sans que nous puissions en trouver la raison dans le terrain. (Fig. 2.)

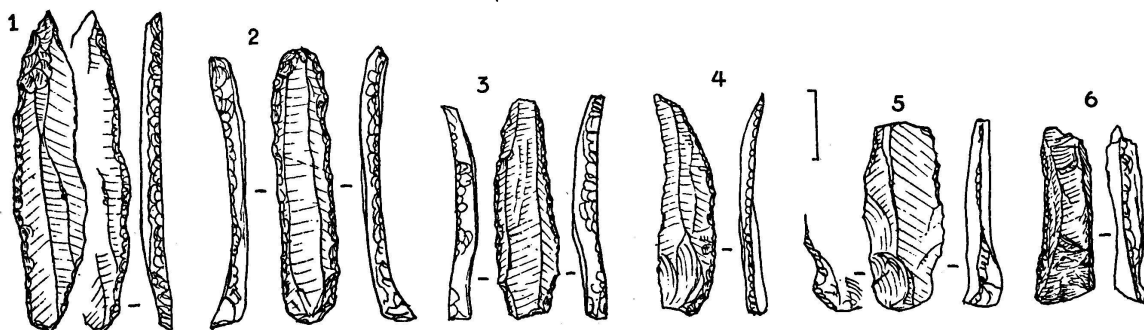


Fig. 3 St-Léonard I
Lames en cristal de roche, retouchées. Ech.: 2:3.

Alors qu'à Glis plusieurs sépultures avaient reçu, à côté du cadavre, un mobilier funéraire modeste mais appréciable, dont une belle hache en silex taillé et une parure faite de plus de 140 boutons en pierre, lenticulaires, à perforation en V, les Néolithiques de Collombey n'avaient quasiment rien donné à leurs morts qui ait résisté à la destruction : à Barmaz I quelques lames de silex de belle qualité et plus ou moins taillé et dans une tombe d'enfant une perle cylindrique en pierre ; à Barmaz II ce sont de nouveau deux enfants dont la dépouille a été nantie d'un instrument de silex : une pointe de lance, une lame de faucille. Cependant, dans plusieurs tombes de ce second cimetière nous avons constaté, dans la terre de remplissage, la présence d'un petit os ou d'une dent d'animal (Ovicapridé surtout) et d'un misérable tesson de céramique ; s'agit-il d'une offrande symbolique autant qu'économique, ces débris remplaçant la nourriture solide et liquide ? Par bonheur la terre rouge entourant les cistes a livré quelques objets qui complètent utilement ces pauvres vestiges. Ils permettent de penser avec une grande vraisemblance que les cimetières appartiennent au groupe culturel qui se manifeste à St-Léonard et à Rarogne.

Ce groupe culturel, quel est-il ? Nous devons, avant de répondre à cette question, rappeler que nos recherches sont en cours, et que les études comparatives n'ont pas encore été faites complètement. Ceci dit, indiquons un premier résultat quelque peu ambigu : d'une part la civilisation matérielle (et c'est surtout la céramique, l'élément le plus sensible) de nos Néolithiques valaisans s'inscrit dans un ensemble culturel bien connu de l'Europe occidentale, et désigné par le triple vocable de Cortaillod-Chassey-Lagozza, ce qui traduit son extension suisse, française et italienne, en même temps que ses variations ; d'autre part elle présente plus d'un trait original qui obligera peut-être à en faire un groupe régional particulier. Du fond commun de la civilisation mentionnée, notre Néolithique valaisan a les formes de vases à fond rond ou, plus rarement, plat à profil mou, au bord à lèvre simple, jarres, bols, plats, etc. ; gobelets carénés ; les mamelons simples ou multiples, perforés ou non, et, s'ils sont perforés, horizontalement ou à la verticale ; les bourrelets multiperforés. Si l'on cherche à préciser son appartenance à l'un des trois grands groupes énumérés tout à l'heure, on se trouve un peu embarrassé : en effet si l'on peut estimer que c'est avec Cortaillod que le groupe valaisan a relativement le moins d'affinités, il est plus difficile de se prononcer nettement entre Chassey – c'est-à-dire le faciès français – et le faciès italien de Lagozza : au premier se rattacheraient des tessons assez nombreux à décor quadrillé parfois gravé à cuit, au second les rares fusaïoles très aplaties. La présence à St-Léonard de deux fragments de coquillages méditerranéens – un Triton, *Charonia nodifera* – dont l'un porte des traces d'un travail de sciage et de perforation qui prouvent son emploi comme parure, ne nous aide guère à préciser : certes il est semblable aux pendeloques des tombes contemporaines de Chamblandes (Pully, Vaud), et on connaît plus d'intermédiaires entre ceux-ci et la Méditerranée par la vallée du Rhône que par l'Italie du Nord ; mais l'argument est trop peu consistant pour

faire autre chose que renforcer l'impression d'une relation un peu plus nette avec le Chasséen qu'avec le groupe de Lagozza. Il montre en tout cas des liens commerciaux qui existaient à cette époque entre le Valais et la Méditerranée occidentale. Ce qui est plus significatif, c'est la présence, sur le versant italien des Alpes, dans le val d'Aoste surtout, de sépultures en cistes à squelettes repliés tout à fait semblables à celles du Valais et des bords du Léman.

La partie originale de la civilisation néolithique observée à St-Léonard et à Rarogne réside dans certaines variétés de formes céramiques – plats à large bord, jarres et vases à épaule nettement indiquée – et surtout dans l'emploi de plusieurs types de décors inconnus ailleurs : registres de traits gravés ou de cannelures profondes parfois peintes en rouge, enfoncements en cupules plus ou moins profondes, bourrelets verticaux, etc. Il y a donc bien un faciès valaisan de la civilisation néolithique de Cortaillod-Chassey-Lagozza, qui préfigure les aspects originaux que le Valais présentera à plusieurs moments de sa protohistoire (la *Rhonekultur* du Bronze ancien, les «bracelets valaisans» par lesquels se distinguaient les tribus celtiques du Haut-Rhône au moment de la première occupation romaine), pour ne pas parler de son histoire.

Il se pose encore, à propos de cet aspect culturel, une question importante : celle de la chronologie. Si l'on admet que la civilisation de Cortaillod-Chassey-Lagozza occupe une bonne partie du 3^e millénaire avant J.-C., on peut se demander à quel moment se situe le groupe valaisan. Cela soulève une autre question, d'un ordre plus général parce que méthodologique : celle de l'utilisation et de la validité des datations au Carbone 14. En effet on dispose pour la Suisse, pour le 3^e millénaire, de plusieurs points de repère établis à l'aide de cette méthode. C'est ainsi que la date (peu précise de toute façon puisqu'elle est le résultat d'une moyenne calculée sur plusieurs mesures effectuées sur plusieurs échantillons, mesures assez variables) donnée par H. Levi et H. Tauber pour la station d'Egolzwil 3, dont il est reconnu qu'elle appartient à la première étape du peuplement néolithique sur le Plateau suisse, et que E. Vogt qualifie de civilisation d'Egolzwil après en avoir fait du Cortaillod ancien, était de 2740 ± 90 . Or, il semble bien qu'en tenant compte de l'«effet de Süss» il convienne de reculer cette date ; Müller-Beck propose 2950 ± 90 , ce qui cadre mieux avec les dates obtenues pour les groupes culturels du Néolithique ancien d'Allemagne et d'Europe centrale qui interfèrent avec cette civilisation d'Egolzwil. Cette date pourrait constituer un *terminus post quem* pour le début de la civilisation de Cortaillod.

Pour la station lacustre bernoise de Burgäschi-Sud, qu'on peut attribuer à un stade relativement avancé de cette même civilisation, le même Müller-Beck, à partir des dates au C14 fournies par le Laboratoire du Carbone 14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne, avance une date moyenne de 2675 ± 140 ; cela vieillit très nettement la civilisation de Cortaillod par rapport à ce qu'on avait estimé sur la base de recoupements archéologiques. Or le même laboratoire a bien voulu soumettre à l'analyse un échantillon de terre charbonneuse d'un foyer de la couche néolithique

de St-Léonard, et a trouvé une date de 2800 ± 100 avant J.-C. Ce résultat unique ne doit pas être considéré comme définitif (parmi les échantillons de Burgäschi-Sud l'un donne aussi cette date, et d'autres une date plus ancienne encore); il n'est pourtant pas sans signification, puisqu'il inscrit provisoirement St-Léonard, donc le groupe néolithique valaisan, dans le cadre tracé par la moyenne d'Egolzwil 3 et par celle de Burgäschi-Sud. Reste à savoir le degré de crédibilité qu'il faut accorder aux données obtenues par la mesure du radiocarbone; on sait que cette question fait depuis plusieurs années l'objet d'une discussion nourrie entre préhistoriens. Il faut reconnaître qu'en ce qui concerne le Valais, et dans l'état actuel de nos connaissances encore bien fragmentaires, bien sûr, on a quelque peine à imaginer ce qui a pu se passer entre 2800 et la fin du premier tiers du 2^e millénaire, moment où furent édifiées les sépultures mégalithiques de Sion. Il n'est pas indiqué de discuter ici de ce problème de chronologie, qu'il nous suffit d'avoir soulevé; cette incertitude montre de toute façon la nécessité d'une part de nouvelles mesures au C14 d'échantillons des stations valaisannes, d'autre part de nouvelles recherches pour combler, s'il y a lieu, la grande lacune du Néolithique moyen et récent en Valais.

Un dernier aspect de notre sujet mérite qu'on en parle brièvement: après avoir tracé le cadre naturel puis les faits de civilisation du Néolithique valaisan, il est temps de laisser la place à l'anthropologiste; car ce milieu, ce sont des hommes qui l'ont affronté et colonisé, et cette civilisation est le fait d'hommes. Quels étaient-ils, ces hommes du 3^e millénaire en terre valaisanne? Les fouilles anciennes et surtout nos fouilles à Collombey et ailleurs ont permis de rassembler une série assez importante de squelettes, dont la publication des caractères anthropologiques est en préparation. Il peut être intéressant de mentionner à leur propos une réserve qu'amène à faire la double série de Collombey (Barmaz I et II): leur étude nous a donné l'impression qu'elle représente un groupe familial, un isolat, et que, par conséquent, il ne faudrait pas appliquer à l'ensemble de la région en cause les résultats obtenus sur elle. Toutefois, cette restriction concerne surtout les caractères de détail, et non la diagnose raciale très générale que nous donnons ici. En effet l'examen de nos Néolithiques valaisans, confirmé par ce qu'enseignent des séries voisines, comme par exemple celle de Chamblandes près Lausanne, montre qu'on a affaire à un groupe humain appartenant dans sa grande majorité à la race méditerranéenne dans son expression la plus classique, la variété dite gracile. Petits (les sujets masculins de Collombey ont en moyenne une taille de 1,55 m ou 1,58 m selon la formule de reconstitution), les membres tout à la fois grêles et musclés, ces hommes avaient un crâne surtout dolichocéphale (indice moyen des hommes environ 72, des femmes environ 73), moyennement haut, orthocrâne, la face aux proportions variables.

Il vaut la peine de souligner le contraste qui existe entre cette population néolithique méditerranéenne et les Valaisans des ossuaires médiévaux tels que les a étudiés Pittard, brachycéphales à hyperbrachycéphales, aux os massifs, à la stature moyenne à grande.

Les squelettes nous permettent d'autres constatations qu'anthropologiques: la paléodémographie en tire les moyens d'estimer les composantes de la population. A Collombey quelque 35 % des inhumés sont des enfants de tous âges. Et la paléopathologie y trouve à se documenter, puisque, à part la présence – peu fréquente du reste – de la carie dentaire, elle retient l'existence, sur une jeune femme de Barmaz II (fig. 2), d'une trépanation sur l'os frais, c'est-à-dire avant ou juste après la mort, de la région orbitaire droite, trépanation qui a exigé une très grande maîtrise dans le maniement du silex dont les vibrations se voient sur le bord intra-orbitaire. Si l'opération a eu lieu avant la mort, la patiente n'y a pas survécu; de quelle lésion ou de quelle maladie voulait-on la guérir? De toute façon ce document très exceptionnel – car les trépanations néolithiques intéressent presque toujours la voûte crânienne – ajoute un autre sujet à notre admiration pour le savoir-faire de ce petit peuple néolithique du Valais d'il y a plus de 45 siècles.

Ce peuple était sous-développé, pour reprendre l'expression employée au début de cet exposé, tout comme l'était l'Europe occidentale à cette époque où les bienfaits de la civilisation diffusaient lentement à partir de la Méditerranée orientale; mais ce peuple était intelligent, habile, et il a su, lui le premier, se risquer dans la grande vallée sauvage, y creuser les fosses de ses maisons et planter leurs poutres, cultiver les premières céréales et mener les premiers troupeaux, enterrer les premiers morts, bref introduire dans le Valais la première civilisation. Ne valait-il pas la peine de parler de ce peuple pour en rappeler les mérites?

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. FREY H. Die Felsensteppe. Inaugural-Diss. Zürich 1934.
2. Die jüngere Steinzeit der Schweiz. Repertorium der Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, Heft 1, Zürich, 1955. – Le Néolithique de la Suisse. Répertoire de préhistoire et d'archéologie de la Suisse, cahier 1, Bâle, 1958.
3. MÜLLER-BECK H., OESCHGER H., SCHWARTZ U. Zur Altersbestimmung der Station Seeberg/Burgäsch-Süd. (H. MÜLLER-BECK. 2. Das Problem der absoluten Datierung, p. 279–281). Jahrb. d. Bern. Hist. Mus., 37. und 38. Jahrg. 1957 und 1958 (Berne 1959), p. 272–281.
4. SAUTER, M.-R. Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Vallesia, 5, 1950, p. 1–165. – Id. Premier supplément à l'inventaire archéologique. (1950–1954) Ibid., 10, 1955, p. 1–38. – Id. Deuxième supplément... (1955–1959). Ibid., 15, 1960, p. 241–296. (Bibliographie).
5. Id. Fouilles dans le Valais néolithique: Saint-Léonard et Rarogne. Ur-Schweiz – La Suisse primit., 27, 1, 1963, p. 1–10.
6. WELTEN, M. Die spätglaziale und postglaziale Vegetationsentwicklung der Berner Alpen und Voralpen und des Walliser Haupttales (Mit C14-Bestimmungen). Verhandl. der 4. Int. Tagung d. Quartärbotaniker in d. Schweiz, 1957, Veröff. Geobot. Inst. Rübel in Zürich, Heft 34, 1958, p. 160–175.